

## La norme IFRS 9 ADS Relit l'Actu n°2

### I. La norme IFRS 9 et ses enjeux

Cette fin d'année 2016 devrait être marquée par l'homologation de la nouvelle norme IFRS 9 par la Commission Européenne. Celle-ci devant rentrer en application le 1er janvier 2018.

#### I.1. Pourquoi une nouvelle norme ?

Cette norme, initiée en 2008 pour répondre à la crise financière et achevée le 24 juillet 2014, vient remplacer la norme IAS 39 jugée complexe et inadaptée.

Dans la revue financière en ligne *Finyear.com*, Matthieu Antonelli manager au sein du cabinet Tallis Consulting, nous en dit d'avantage sur les limites d'IAS 39. « La norme IAS 39 a été très critiquée pour son caractère pro-cyclique et son rôle amplificateur dans la crise : lorsqu'une crise survient, les banques multiplient les mises en défaut et provisionnements, ce qui détériore assez fortement leurs résultats et les incitent ainsi à ralentir leur activité de crédit, ce qui a pour conséquence... d'aggraver la crise. Ainsi durant la crise financière, la reconnaissance tardive des pertes de crédit est pointée du doigt comme la plus grosse faiblesse de la norme IAS 39. »

Laurence BOISSEAU journaliste pour *Les Echos Business* présente le changement de norme comme devant « Faciliter la vie des entreprises. »

#### I.2. Quel en est le contenu ?

La nouvelle norme IFRS 9 se décompose en 3 grandes phases. Les explications sur le contenu de la norme fournies ci-après proviennent du site *FocusIFRS.com*.



##### I.2.1 Phase I : Le classement et l'évaluation des instruments financiers

La nouvelle approche proposée reflète le modèle économique dans le cadre duquel les instruments financiers sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels.

Pour les actifs financiers, deux critères doivent être utilisés pour déterminer comment les classer et les mesurer :

- « le business model de l'entité pour la gestion des actifs financiers »
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Pour un actif financier dans le champ d'IFRS 9, il y a 3 types de modèles économiques :

- L'objectif du modèle économique est uniquement de détenir des actifs financiers pour encaisser des flux de trésorerie contractuels : l'actif financier est évalué au coût amorti.

- L'objectif du modèle économique est à la fois de détenir des actifs financiers pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers : l'actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (OCI). Ce modèle économique a été ajouté par l'IASB en juillet 2014 dans la version finale de la norme IFRS 9.
- Les actifs financiers qui ne sont détenus dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques ci-dessus sont évalués à la juste valeur par le résultat.

IFRS 9 requiert qu'un actif financier soit reclassé d'une catégorie à une autre, si et seulement si le modèle économique de l'entité pour gérer les actifs financiers est modifié, ce qui en conséquence devrait se produire peu souvent. »

Pour les passifs financiers, la norme reste globalement inchangée par rapport à l'IAS 39. La seule évolution notable résidant dans le fait que « les variations de juste valeur seront désormais comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (OCI) tandis que le bilan continuera à enregistrer la juste valeur. »

### 1.2.2 Phase 2 : La dépréciation du risque de crédit des actifs financiers

IFRS 9 impacte directement le modèle de dépréciation. En effet, le nouveau modèle nécessite « une reconnaissance plus rapide des pertes de crédit prévues. Plus précisément, la nouvelle norme exige que les entités comptabilisent les pertes de crédits prévues dès le moment où les instruments financiers sont comptabilisés et que les pertes attendues soient comptabilisées pour toute la durée de vie du prêt sur une base plus régulière ».

« Avec IFRS 9, le même modèle de dépréciation s'appliquera à tous les actifs financiers pouvant faire l'objet d'une dépréciation, quel que soit le type d'instrument ou quelle que soit sa classification. »

### 1.2.3 Phase 3 : La comptabilité de couverture

Pour la 3<sup>ème</sup> phase concernant la comptabilité de couverture, le nouveau modèle représente une révision importante « qui aligne le traitement comptable sur les activités de gestion des risques, permettant aux entités de mieux rendre compte de ces activités dans leurs états financiers. De plus, grâce à ces modifications, les utilisateurs des états financiers bénéficieront d'une meilleure information sur la gestion des risques et sur l'effet de la comptabilité de couverture sur les états financiers. »

## 1.3. Quel impact sur les établissements bancaires ?

### 1.3.1 Un big bang pour les établissements financiers

Comme le mentionne la société **PwC Canada** dans une de ses publications, « IFRS 9 a une incidence sur la majorité des sociétés et plusieurs devront modifier leurs systèmes, leurs processus et leurs données pour s'y conformer. L'application d'IFRS 9 nécessitera une analyse et une expertise particulières. Pour certaines sociétés, l'adoption d'IFRS 9 pourrait avoir des répercussions plus grandes que l'adoption obligatoire des IFRS en 2011. »

L. BOISSEAU va également dans ce sens dans **les Echos**, puisqu'elle évoque l'homologation de cette nouvelle norme comme un vrai « big bang » dans les établissements financiers. En effet, ces derniers « vont devoir adopter un nouveau cadre de gestion des risques. En pratique, cela signifie revoir dans leurs comptes consolidés le mode de classement et d'évaluation comptable de l'ensemble de leurs actifs financiers, mais aussi les méthodes de dépréciation de leurs créances. En clair, le nombre de cas où elles auront à utiliser la méthode de « fair value » (valeur de marché) plutôt que le coût historique va augmenter très nettement. »

Enfin, pour le site **Revue-Banque.com**, V. PAPAÉVANGÉLOU et H. MARGIOCCHI, Associée et Senior Manager KPMG relèvent différents enjeux liés à IFRS 9. Ils nous rappellent que l'impact de cette nouvelle norme va « bien au-delà d'un simple ajustement technique comptable. »

### 1.3.2 Des impacts « techniques »

Les 2 auteurs relèvent un nombre conséquent de défis à relever sur un plan technique :

- « la nécessité de développer des estimations à plus long terme des pertes de crédits anticipées ;
- Un transfert d'actifs entre les catégories dépendant largement de l'appréciation individuelle et des processus managériaux internes ;
- Une interprétation des termes de « hausse significative » et de « défaut » également dépendante de l'appréciation individuelle ;
- Une comparabilité des approches et des performances publiées entre et au sein des banques qui s'annonce complexe. »

### I.3.3 Des impacts sur les structures

Les impacts ne concernent pas que les métiers comptables. Les nouvelles normes de provisionnement nécessitent un rapprochement entre les départements Risques et Finance.

*« La comptabilité devra désormais s'impliquer dans la détermination des pertes attendues (processus aujourd'hui purement prudentiel). Le nouveau modèle nécessitera un suivi constant des expositions ainsi que de nouvelles exigences détaillées en termes de communication financière.*

*Ces défis vont nécessiter des transformations de grande ampleur au sein des fonctions Risques et Finance : refonte des structures organisationnelles, des règles et procédures, des méthodologies associées aux pertes sur crédits, de la gestion des données, des systèmes*

*d'information, des modèles de gouvernance et du contrôle interne. »*

Ainsi, bien que cette nouvelle norme comptable impacte le métier avec des changements de méthodes techniques, IFRS 9 va également impacter le niveau des fonds propres et le résultat net de la société (puisque les pertes attendues seront comptabilisées), mais aussi les processus au sein des établissements financiers.

Auteur :



**Guillaume LAGIER**

Consultant

## 2. Lexique

| Expressions                    | Commentaires  |
|--------------------------------|---|
| <b>IFRS</b>                    | <p>Abréviation d'International Financial Reporting Standards, soit l'organisme international de standards comptables internationaux.</p> <p>Les normes IFRS sont des normes internationales d'informations financières destinées à standardiser la présentation des données comptables échangées au niveau international.</p>   |
| <b>IAS</b>                     | <p>Abréviation d'International Accounting Standards.</p> <p>IAS est l'ancien nom des normes comptables internationales. Les normes comptables internationales développées à partir du 1<sup>er</sup> avril 2001 s'appellent IFRS. Certaines IAS ont été remplacées par des IFRS, d'autres sont toujours en vigueur.</p>   |
| <b>Instruments financiers</b>  | <p>Ce sont des titres ou contrats, dont certains sont négociables, notamment sur des bourses, certains exclusivement utilisés pour anticiper une rentabilité ou un risque financier ou monétaire.</p>   |
| <b>Juste valeur</b>            | <p>Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation</p>   |
| <b>OCI</b>                     | <p>Other Comprehensive Income – ou « autres éléments du résultat global ». Ils se composent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente ;</li> <li>- Des gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies ;</li> <li>- Des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie ;</li> <li>- De la variation des écarts de conversion provenant des filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères ;</li> <li>- Des variations de valeur des actifs corporels ou incorporels (si option exercée pour la juste valeur).</li> </ul> |
| <b>IASB</b>                    | <p>Le bureau international des normes comptables, ou International Accounting Standards Board (IASB), est l'organisme international chargé de l'élaboration des normes comptables internationales IAS/IFRS.</p>   |
| <b>Opération de couverture</b> | <p>Une opération de couverture consiste en achats ou ventes d'instruments financiers qui doivent avoir pour effet de réduire le risque de variation de valeur affectant l'élément couvert.</p>  |

### 3. Sources

| Nom de l'article          | Auteur   | Titre  | Date de parution | Lien  |
|---------------------------|--|--|------------------|---|
| <b>Finyear .com</b>       | Matthieu Antonelli   | Une transition réussie vers IFRS 9 : de l'importance d'une coopération accrue des Fonctions Risques et Finance |                  | <a href="http://www.finyear.com/Une-transition-reussie-vers-IFRS-9-de-l-importance-d-une-cooperation-accrue-des-Fonctions-Risques-et-Finance_a37044.html">http://www.finyear.com/Une-transition-reussie-vers-IFRS-9-de-l-importance-d-une-cooperation-accrue-des-Fonctions-Risques-et-Finance_a37044.html</a>   |
| <b>Les Echos Business</b> | Laurence Boisseau  | IFRS 9 : les nouvelles règles d'instruments de couverture bienvenues   | 25/11/2013       | <a href="http://business.lesechos.fr/directions-financieres/comptabilite-et-gestion/normes-comptables/0203144463062-ifrs-9-les-nouvelles-regles-d-instruments-de-couverture-bienvenues-57204.php?hTqdiFE3FQm3oB7w.99">http://business.lesechos.fr/directions-financieres/comptabilite-et-gestion/normes-comptables/0203144463062-ifrs-9-les-nouvelles-regles-d-instruments-de-couverture-bienvenues-57204.php?hTqdiFE3FQm3oB7w.99</a> |
| <b>FocusIFRS.com</b>      | Fondation IFRS   | IFRS 9 - Instruments financiers  | 01/01/2015       | <a href="http://www.focusifrs.com/menu_gauche/normes_et_interpretations/textes_des_normes_et_interpretations/ifrs_9_instruments_financiers">http://www.focusifrs.com/menu_gauche/normes_et_interpretations/textes_des_normes_et_interpretations/ifrs_9_instruments_financiers</a>   |
| <b>Pwc Canada</b>         | Services conseils en comptabilité  | IFRS 9 Instruments financiers<br>Vue de plus près  | Février 2015     | <a href="https://www.pwc.com/ca/fr/accounting-advisory-services/publications/pwc-financial-instruments-classification-measurement-2015-02-fr.pdf">https://www.pwc.com/ca/fr/accounting-advisory-services/publications/pwc-financial-instruments-classification-measurement-2015-02-fr.pdf</a>   |
| <b>Les Echos</b>          | Laurence Boisseau  | L'IFRS 9 va être bientôt homologuée par l'Europe   | 29/09/2016       | <a href="http://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/0211337264956-lifrs-9-va-etre-bientot-homologuee-par-leurope-2031007.php">http://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/0211337264956-lifrs-9-va-etre-bientot-homologuee-par-leurope-2031007.php</a>   |
| <b>Revue-banque.com</b>   | Vicky Papaevangelou<br>Hervé Margiocchi<br>(Associée et Senior Manager KPMG) | Réussir la transition IFRS 9 : défis et opportunités   | 24/03/2015       | <a href="http://www.revue-banque.fr/management-fonctions-supports/article/reussir-transition-ifrs-9-defis-opportunites">http://www.revue-banque.fr/management-fonctions-supports/article/reussir-transition-ifrs-9-defis-opportunites</a>   |

## 4. ADS Relit l'Actu

---

IFRS 9 apporte des évolutions significatives dans le classement et l'évaluation, le provisionnement et la couverture des instruments financiers.

L'application de IFRS 9 sera obligatoire dans les comptes 2018 et ce, dès la clôture du 1<sup>er</sup> trimestre.

Il reste donc peu de temps aux établissements financiers, principaux concernés, pour se mettre en conformité avec cette nouvelle norme. Certains ont décidé de l'anticiper en 2017, les autres devront faire face à un premier trimestre 2018 très chargé :

- Clôture des comptes 2017 ancienne norme
- Réalisation d'un bilan d'ouverture 01/01/2018 pro format IFRS 9
- Clôture des comptes trimestriels 31/03/2018

ADS Consultants accompagne les directions financières des établissements financiers dans la mise en œuvre de ce type d'évolutions réglementaires.

En particulier pour IFRS 9, une préparation en amont est indispensable afin de mesurer les impacts financiers de cette nouvelle norme mais aussi pour adapter les outils informatiques et les processus opérationnels. Dans cet objectif, ADS Consultants propose à ses clients :

- Pour savoir où vous en êtes :
  - ▣ Un audit Flash de situation :
    - Valorisation du portefeuille
    - Dépréciation
    - Evolution des procédures et du SI
  
- Pour réaliser avec les équipes risques et comptables
  - ▣ Un chantier Classement et valorisation
    - Evaluation du portefeuille
    - Valorisation du portefeuille
  - ▣ Un chantier Dépréciation
    - Mesure des provisions selon IFRS 9
    - Calcul du delta avec les provisions existantes
  
- Pour adapter l'organisation et les outils
  - ▣ Un processus cible d'arrêté des comptes, valorisation et provisions
  - ▣ Un cahier des charges des fonctionnalités / restitutions utiles
  
- Pour pérenniser
  - ▣ En accompagnement au changement auprès des équipes
  - ▣ La transmission des méthodes